



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

EST donné avis public par monsieur le directeur général Michel Morneau :

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 10 mai 2021, le conseil municipal a apporté la modification suivante au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021:

- la séance qui devait avoir lieu le lundi 5 juillet, à 19 h 30, est reportée au mardi 6 juillet, à 19 h 30

DONNÉ à Sainte-Marie-Madeleine, ce 12 mai 2021.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Michel Morneau', is located below the text.

Michel Morneau urb. OMA
Directeur général



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Michel Morneau, directeur général de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie le 12 mai 2021 aux deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 mai 2021.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Morneau', is positioned below the text.

Michel Morneau urb. OMA
Directeur général